GESTION, COMPTABILITÉ ET FACTURATION — RÉF. FC-36

TVA : principes et règles de **territorialité**

Traiter la TVA des échanges avec l'Union européenne et hors Union européenne, et sécuriser vos déclarations.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
14 h	**1 format** À distance : e-learning et classe virtuelle	**280 €** HT à distance	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

L'OBJECTIF

Appliquer les règles de territorialité de la TVA aux échanges intracommunautaires et extracommunautaires de biens et respecter les obligations déclaratives correspondantes.

POUR QUI

La formation est idéale pour tous les responsables et collaborateurs comptables et financiers.

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Appliquer les règles de territorialité de la TVA aux opérations complexes d'échanges extra ou intracommunautaires de biens,.
- ✓ Déterminer dans chaque cas qui, du fournisseur ou du client, est redevable de la TVA et dans quel paysIdentifier les cas d'autoliquidation de la TVA sur les achats de biens,.
- ✓ Respecter les obligations formelles.

LE PROGRAMME

01 Rappels fondamentaux sur la TVA et règles de territorialité

- Présentation des règles générales de la TVA
- Définition et application du principe de territorialité
- Localisation des opérations de vente de biens et prestations de services
- Cas pratiques de détermination de la localisation d'opérations économiques
- Exercice : qualification fiscale de plusieurs cas d'opérations UE/hors UE

02 Traitement des échanges intracommunautaires de biens

- Fonctionnement des livraisons et acquisitions intracommunautaires
- Règles d'autoliquidation, facturation et mentions obligatoires
- Conditions d'exonération et contrôle des numéros de TVA intracommunautaire
- Traitement comptable et contrôle de cohérence avec les déclarations
- Exercice : traitement d'une opération d'achat et de vente intracommunautaire en comptabilité et dans la déclaration

03 Traitement des échanges extracommunautaires de biens

- Particularités des importations et exportations
- TVA due à l'import et autoliquidation auprès de la douane
- Factures export, justificatifs douaniers et régime d'exonération
- Enregistrement comptable des opérations internationales
- Exercice : analyse d'un flux import/export et comptabilisation des écritures correspondantes

04 Obligations déclaratives et formelles spécifiques

- Présentation et gestion de la déclaration d'échange de biens (DEB) et de services (DES)
- Contenu de l'état récapitulatif TVA et liens avec la déclaration CA3
- Mentions obligatoires sur les factures internationales
- Archivage des justificatifs et contrôle de cohérence avec les flux
- Exercice : complétion d'un état récapitulatif TVA et relecture d'une déclaration

05 Sécurisation des pratiques fiscales et maîtrise des risques

- Identification des risques fiscaux en cas de non-conformité TVA
- Étude de cas d'erreurs fréquentes dans les opérations internationales
- Construction d'une procédure interne de sécurisation des flux transfrontaliers
- Audit d'un flux de bout en bout : logistique, facturation, écriture, déclaration
- Exercice : audit simplifié d'un dossier comportant plusieurs anomalies à identifier

06 Classe virtuelle avec le formateur — 2 h

- Échanges sur les modules : difficultés, bonnes pratiques
- Réalisation en direct d'un mini-cas pratique avec retours du formateur
- Réponses aux questions, compléments et partages d'outils

07 **Évaluation de fin de formation** — 30 min

- Validation des acquis
- Synthèse des points clés
- Mise à disposition des supports et ressources complémentaires

FORMATS, DURÉES ET TARIFS

FORMAT	DURÉE ET RYTHME	SESSIONS	TARIF
À distance : e-learning et classe virtuelle	14 h en formation · 11 h 30 de modules en ligne à votre rythme, 2 h de classe virtuelle et 30 min d'évaluation finale	Dates selon la demande : nous contacter	**280 € HT par stagiaire**

PRÉREQUIS

Savoir réaliser des déclarations de TVA classiques sans opération hors de France. Un test de positionnement vérifie le niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Formation 100 % à distance : modules interactifs en e-learning à suivre en autonomie, puis une classe virtuelle avec le formateur et l'ensemble des participants (échanges, cas pratique en direct, réponses aux questions). Études de cas, exercices pratiques et quiz tout au long du parcours.

Plateforme d'apprentissage en ligne (modules interactifs, vidéos, fiches pratiques téléchargeables) et classe virtuelle.

ÉVALUATION

Positionnement en début de formation (questionnaire et test). Quiz et mises en situation après chaque module. Évaluation finale par quiz ou cas pratique. Questionnaire de satisfaction.

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit une attestation mentionnant les compétences acquises.

SUIVI

Avant la formation, chaque participant reçoit ses identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. La plateforme enregistre les connexions et la progression (supports consultés, évaluations, temps passé). Classe virtuelle sur la plateforme ou sur Microsoft Teams, avec pointage des présences.

Équipement nécessaire : un ordinateur ou une tablette avec une connexion à internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

Les dates de session varient selon la demande : contactez-nous pour connaître les prochaines entrées.

Nous traitons votre demande dans un délai de 8 jours à compter de sa réception.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

TVA : principes et règles de territorialité vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 8 jours et étudie votre financement. Référence à indiquer : FC-36.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59